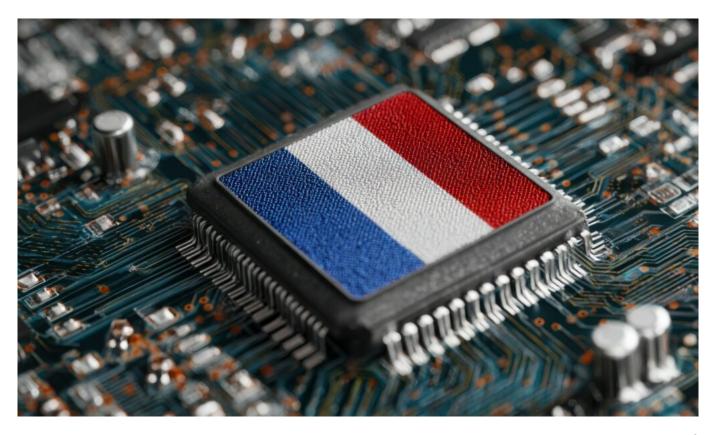




Ecrit par le 25 octobre 2025

(Vidéo) Coup de jeune pour les 25 ans du site officiel de l'administration française



Depuis le 1er octobre, Service Public, le site officiel de l'administration française, a regroupé ses offres de supports d'information et de services autour d'une marque unique. L'objectif est de créer un « réflexe Service Public », pour que l'usager, qu'il soit particulier ou professionnel, se tourne vers ces produits lorsqu'il recherche une information claire et gratuite sur un site internet de confiance.

À l'occasion de son 25e anniversaire, Service Public a regroupé l'ensemble de ses supports d'information et de services autour d'une marque unique : Service-public.gouv.fr.

« Rendre l'accès à l'information et aux démarches administratives toujours plus simple : c'est le défi que relève Service Public depuis 25 ans, en s'adaptant aux évolutions des technologies et des usages, expliquent les services de l'Etat. Forte de l'audience du site Service Public (675 millions de visites en 2024), la Direction de l'information légale et administrative (DILA) a étoffé ses services au fil des ans, en développant des partenariats cohérents, des offres mixant le téléphone et le numérique pour les particuliers et les professionnels, des formations pour les personnels administratifs et des ouvrages



Ecrit par le 25 octobre 2025

comme le guide Jeune et citoyen à destination des 15-25 ans, avec l'ambition de rester une référence pour les moteurs de recherche et les outils d'intelligence artificielle générative. »

Des informations fiables

Pour rappel Service-public.gouv.fr propose des informations fiables et actualisées en permanence, répondant aux questions que les usagers se posent sur leurs droits et démarches. Disponible sur un site gratuit 100% accessible, dans un langage clair, le site accompagne les usagers jusqu'au dernier kilomètre, en géolocalisant le service compétent proche de chez eux (France Services, Points Justice, Points Jeunes...).

Grâce à un travail permanent sur le référencement naturel de ces contenus, les usagers y accèdent aujourd'hui largement via les moteurs de recherche.

« Dans un écosystème numérique en pleine mutation, reconnaître la fiabilité de l'émetteur des informations recherchées permet d'aborder plus sereinement sa vie administrative, d'éviter les arnaques et autres fausses informations, précise la DILA. Service Public se conçoit comme un ensemble de services multisupports d'information administrative. Pour assurer leur cohérence, Service Public adopte une identité graphique cohérente, qui se décline, pour les outils de réponse à l'usager (messagerie et téléphone) et les sites associés comme Entreprendre et Conseillers-entreprises. Ces derniers adopteront également un URL en .gouv.fr, pour faciliter leur identification comme sites de confiance de l'État. »

Ce travail de structuration de marques et de services a été mené avec l'accompagnement de la mission Appui au patrimoine immatériel de l'État (APIE), tandis que l'identifiant graphique commun a été réalisé en interne, par le studio graphique de la DILA.

De nouveau contenu pour mieux entreprendre

« La DILA continue à améliorer ses produits et à répondre aux besoins des particuliers, des professionnels et des collectivités, poursuit la Direction de l'information légale et administrative. La personnalisation croissante des contenus est notamment mobilisée pour faciliter l'accès aux informations pertinentes dans un contexte où la surcharge d'informations est régulièrement évoquée par les usagers comme une difficulté. S'agissant des particuliers, la DILA veille à ce que ses contenus soient accessibles mêmes aux personnes les plus éloignées du numérique en formant les aidants administratifs à l'usage de ses outils. Service Public contribue également à la structuration, sur son site, de parcours accompagnés et personnalisés pour les moments de vie (décès d'un proche, retraite, alternance...). La personnalisation est également au cœur des enrichissements du site Entreprendre, qui compte régulièrement de nouveaux contenus (fiches relatives aux conditions d'installation en France des professions réglementées, simulateurs etc.). »

Enfin, l'articulation des informations avec le niveau local, pour accompagner les acteurs au plus près des territoires, est aussi cœur des préoccupations de la DILA. L'annuaire de l'administration se dotera ainsi prochainement de nouvelles fonctionnalités permettant d'afficher plus finement les informations pratiques pour l'accès aux administrations, y compris locales.